

Fiche-info : Accidents dans la circulation

Accidents sur le chemin du travail : Comment les éviter.

Chaque jour, nous nous rendons sur notre lieu de travail et, une fois la journée terminée, nous rentrons à la maison. Bien souvent, nous ne sommes pas conscients des risques qui peuvent se produire lors de ces déplacements.

D'après les chiffres relatifs aux accidents du travail en Belgique, il ressort que, malgré l'augmentation du télétravail, il y a chaque année plus d'accidents sur le chemin du travail.

Il est donc important de toujours rester attentifs lors des déplacements sur le trajet domicile-lieu de travail. Un accident peut avoir des conséquences lourdes à vie qui peuvent aussi affecter nos familles et nos amis.

Vous trouverez ci-après quelques points d'attention et conseils pour les différents moyens de transport utilisés sur le trajet domicile-lieu de travail.



Vous vous déplacez à vélo ou avec un autre deux-roues pour vous rendre au travail ?

Selon les statistiques d'Ethias, 43 % des accidents avec incapacité temporaire de travail (ITT) ont lieu avec un véhicule à deux roues :

27% 

7% 

5% 

4% 

- Quand vous vous déplacez sur la voie publique avec un vélo ou un deux-roues, vous êtes particulièrement vulnérable. Vous avez une faible protection et les conséquences peuvent être lourdes en cas de chute ou de collision.
- C'est pourquoi il faut avant tout veiller à ce que votre vélo soit en bon état avant de prendre la route. Contrôlez toujours la pression de vos pneus, vos freins et votre éclairage.
- Préparez votre itinéraire et estimez bien la distance. Pour ce faire, il existe des applications (ex. : Strava) ou des sites en ligne (ex. : Google Maps).
- Il est primordial de toujours être bien visible pour les autres usagers de la route.
- Portez ainsi toujours une veste fluo lors de vos déplacements. Les vêtements réfléchissants sont essentiels pour la sécurité.
- Portez un casque. Le casque n'est pas obligatoire pour un simple vélo, mais il a été prouvé à de nombreuses reprises que le port du casque peut sauver la vie.
- Soyez attentifs aux autres usagers de la route et essayez d'anticiper les manoeuvres des voitures, les piétons qui traversent et les autres usagers. Annoncez clairement vos intentions aux autres usagers de la route.
- Tenez votre guidon à deux mains pour rouler en toute sécurité. N'utilisez pas votre GSM pour appeler, écrire ou lire des SMS. Toute votre attention doit être consacrée au trafic. N'écoutez pas de musique avec vos écouteurs quand vous êtes à vélo. Ils vous empêchent d'entendre les bruits du trafic et vous pourriez être surpris par d'autres usagers de la route.
- Ne roulez pas sur le trottoir. À défaut d'une piste cyclable, vous roulez sur la chaussée. Faites bien attention à l'état de la route et aux nids de poule, pierres, plaques de verglas, déchets, feuilles et autres obstacles sur votre chemin.



ethias

Quelques risques spécifiques liés aux deux-roues :

Vélo électrique et speed-pedelec

Un vélo électrique réagit autrement qu'un vélo normal. On roule généralement plus vite et la distance de freinage est plus importante. Les autres usagers de la route évaluent mal les distances et les réactions des vélos électriques, ce qui mène à des collisions.

Cet effet est encore plus important quand on roule avec un speed-pedelec. La vitesse de ce type de vélo est encore plus importante et ils font moins de bruit ; les piétons ne les entendent pas arriver derrière eux. Le code de la route prévoit quelques dispositions spéciales pour les speed-pedelecs. Vous êtes obligé de porter un casque et certaines dispositions concernent les vitesses autorisées

et les endroits où vous pouvez rouler. Dans une zone 30, vous ne pouvez pas dépasser les 30 km/h, même avec un speed-pedelec.

➤ CONSEIL :

- Si vous n'avez jamais roulé avec un vélo électrique, faites d'abord un essai dans une zone calme avant de vous lancer dans le trafic.
- Avant d'enfourcher un speed-pedelec, suivez une formation pour apprendre les règles spécifiques du code de la route et vous exercer.

Trottinette

En ville, on observe une utilisation croissante des trottinettes (électriques) pour les petits déplacements. Le nombre d'accidents avec des trottinettes électriques augmente fortement et les conséquences sont souvent graves. Certaines victimes ne survivent pas à l'accident.

Quand vous vous déplacez en trottinette, soyez extrêmement vigilant et respectez les recommandations générales applicables aux deux-roues. Contrôlez surtout votre vitesse et ne faites pas de manœuvres brusques. Soyez conscient du danger des bordures de trottoir, ralentisseurs, inégalités du revêtement et autres obstacles qui peuvent vous déséquilibrer et vous faire tomber quand vous les heurtez avec la roue avant.

Dernièrement, quelques dispositions légales concernant l'usage des trottinettes ont été adaptées. Vous devez donc avoir plus de 16 ans pour conduire une trottinette et il est interdit d'être à deux personnes sur une trottinette.

Vous trouverez plus d'informations dans l'article.



➤ CONSEIL :

Si vous voulez prendre la route avec votre trottinette, informez-vous correctement quant aux règles de circulation applicables aux trottinettes.

Angles morts des camions et bus



Malheureusement, les accidents d'angle mort arrivent encore régulièrement et s'avèrent souvent fatals pour la victime. L'angle mort est la zone autour du véhicule où un cycliste ou un piéton est invisible pour le chauffeur. Si une personne se trouve dans un angle mort et que le chauffeur fait une manœuvre, par exemple un virage à droite, le risque de se retrouver sous le véhicule est réel.

Pour les gros véhicules comme les camions et les bus, l'angle mort est bien plus important, tout comme le risque d'accident.

Soyez conscient des zones d'angle mort et veillez à toujours être en dehors de ces zones.

➤ CONSEIL :

- À un feu rouge, restez toujours derrière un bus et/ou camion. Ne vous placez jamais à droite d'un camion, même s'il y a une piste cyclable.
- Si vous faites le tour d'un rond-point, assurez-vous que le chauffeur d'un camion ou d'un bus qui arrive vous a bien vu. Essayez d'avoir un contact visuel. Si vous pensez que le chauffeur ne vous a pas vu, arrêtez-vous et attendez que le véhicule soit passé, même si vous avez la priorité.

Vous trouverez plus d'informations dans l'article.



La prévention : un défi pour vous ? Une **priorité** pour nous !



Actu, vidéos, conseils,...
visitez notre blog.

